



FOCUS

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Évaluer pour (mieux) accompagner les publics en précarité énergétique

AU SOMMAIRE

COMPRENDRE CE QU'ÉVALUER VEUT DIRE

P.2 L'évaluation : à l'articulation du politique et de la gestion de projet

QUELQUES EXEMPLES D'ÉVALUATION DE PROJET

P.4 Accompagnement de réhabilitations énergétiques en habitat social : évaluation d'une action conjointe sur le bâti, les équipements et les usages.

P.6 L'enjeu de la plateforme pour la rénovation énergétique pour tous (PRET) : lutter contre la précarité énergétique et soutenir la rénovation énergétique

P.7 Le programme Toits d'Abord : une démarche d'évaluation intégrée.

P.8 **CAMPAGNE POUR LA RÉNOVATION DES PASSOIRS ÉNERGÉTIQUES : LA LOI DOIT S'APPLIQUER !**



ÉDITORIAL

La précarité énergétique pour les plus pauvres : avant tout un problème de ressources

Les accueils du Secours Catholique reçoivent des personnes qui viennent spontanément ou envoyées par les travailleurs sociaux, afin de demander des aides notamment pour payer des factures d'énergie. En 2014, 1 425 000 personnes ont été accueillies. 58% des personnes ou familles rencontrées ont des impayés (dont la valeur médiane est de 780€) et parmi celles-ci, 43% ont des impayés d'énergie.

La raison principale de ces impayés en général, et d'énergie en particulier, n'est pas la mauvaise gestion du budget mais bien la faiblesse des revenus : en 2014 le revenu médian (tous types de revenus confondus) des personnes accueillies est de 535€ par unité de consommation, soit sous le seuil de grande pauvreté (667€).

Les aides publiques mises en place depuis une quinzaine d'années pour aider les personnes en difficultés ne suffisent pas. 90% des dossiers proviennent des travailleurs sociaux afin de venir en complément des aides du FSL ou parce que les situations ne correspondent pas aux critères de celui-ci. Il en résulte pour le Secours Catholique une contribution financière globale importante. Pour l'énergie elle est en augmentation constante : de 2004 à 2012 ces aides ont augmenté de 90% et encore de 15% entre 2012 et 2015 ! C'est le 2^{ème} poste budgétaire (14%) après l'alimentaire (35%) et devant les loyers (10%).

Malgré l'existence de procédures pour éviter les coupures de gaz et d'électricité, celles-ci ne sont pas rares, surtout en raison de la complexité des démarches à entreprendre. Le Secours Catholique a passé une convention nationale avec

EDF pour instituer des relations directes entre ses délégations et les pôles solidarité EDF qui lui permettent en urgence de bloquer la menace de coupure.

Par ailleurs beaucoup de familles se privent de chauffage, fait peu visible sauf pour les bénévoles et les professionnels visitant ces familles. Dans tous les cas, l'accompagnement des personnes vivant ces situations est particulièrement important, à la fois pour mettre en place une relation de confiance et travailler dans la durée mais aussi pour, au-delà de l'urgence, essayer de prévenir d'autres difficultés.

Le Secours Catholique mène des actions institutionnelles vers les pouvoirs publics. Certaines ont conduit à des améliorations notamment l'automatisation de l'attribution des tarifs sociaux de l'énergie qui a réduit les non recours ; mais d'autres sont à ce jour sans résultat notamment sur le montant des aides qui reste très faible. C'est l'inquiétude pour le chèque énergie qui se met en place.

Le manque d'isolation thermique des logements est une cause aggravante de la précarité énergétique. Le programme public « Habiter Mieux » visant les propriétaires pauvres, que certaines délégations ont utilisé, va dans la bonne direction. Toutefois, les budgets doivent être à la hauteur des objectifs de la loi de transition énergétique et un accompagnement social doit être mis en place pour que les familles les plus démunies puissent en bénéficier.

Véronique Fayet,
Présidente du Secours Catholique

COMPRENDRE CE QU'ÉVALUER VEUT DIRE

L'évaluation : à l'articulation du politique et de la gestion de projet

L'évaluation des programmes d'action et des politiques publiques renvoie à une pluralité d'approches et de méthodes. C'est une aide à la décision, un moyen de rendre des comptes aux décideurs, aux financeurs et aux citoyens, et d'animer le débat public. Elle s'inscrit dans les enjeux actuels de recherche de la performance, de culture de la preuve et de participation citoyenne.

Évaluer, c'est tout à la fois :

- **Apprécier la « valeur »** éthique, politique économique, sociale... d'un programme d'action. La finalité est politique. Elle repose sur la production d'un jugement en référence aux valeurs des porteurs de projet et des partenaires.
« Évaluer une politique, c'est former un jugement sur sa valeur », Patrick Viveret, L'évaluation des politiques et des actions publiques, La Documentation Française, 1989.
- **Mesurer et vérifier** les résultats, la performance et la qualité des actions mises en place. L'objectif est opérationnel et instrumental, pour éclairer les choix stratégiques, améliorer la conception et les conditions de mise en œuvre et de pilotage des actions.
« Évaluer une politique, c'est rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés », Décret du 22 janvier 1990.
- **Comprendre** le fonctionnement des politiques menées et leurs effets (ce qui a fonctionné et ce qui a dysfonctionné). Cet objectif cognitif de production de connaissances et d'apprentissage, renforce et optimise les capacités d'action.

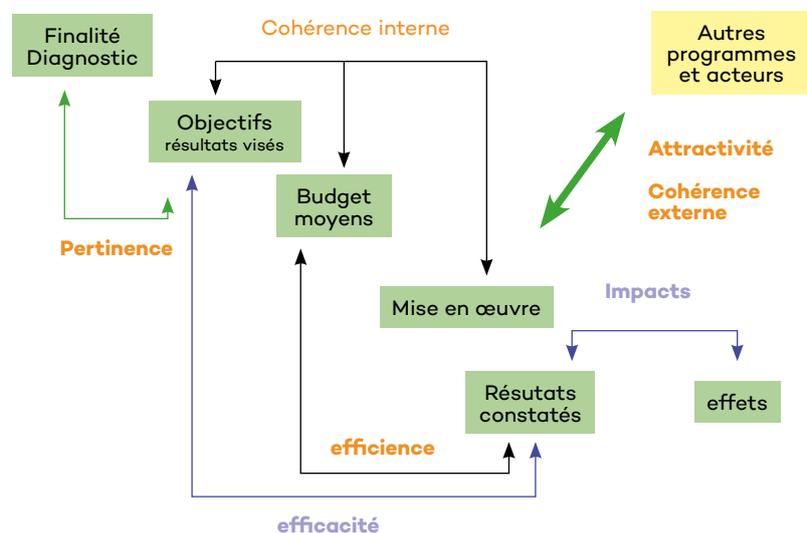
« L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts », Société Française de l'Évaluation, Charte de l'évaluation des politiques publiques et des programmes publics, 2006.

DES REGISTRES D'ÉVALUATION POUR QUESTIONNER LES DYNAMIQUES DE CHANGEMENT

De manière empirique, l'évaluation repose sur l'analyse des dynamiques engagées pour produire du changement, selon des objectifs et des finalités politiques, et avec des moyens spécifiques (financiers, organisationnels, humains) pour produire les résultats escomptés. Différents « registres d'évaluation » renvoient à des questionnements sur ces dynamiques (les questions d'évaluation) et sont autant de critères de jugement.

LES PRINCIPAUX REGISTRES D'ÉVALUATION

Les principaux registres d'évaluation reposent sur une mise en comparaison des éléments constitutifs d'un programme d'action :



« **L'ÉVALUATION REPOSE SUR L'ANALYSE DES DYNAMIQUES ENGAGÉES POUR PRODUIRE DU CHANGEMENT, SELON DES OBJECTIFS ET DES FINALITÉS POLITIQUES, ET AVEC DES MOYENS SPÉCIFIQUES POUR PRODUIRE LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS.** »

- **La pertinence** interroge les objectifs de l'action par rapport aux finalités (la philosophie d'action) et au diagnostic initial (les situations à changer) : *est-ce que l'on répond bien aux besoins identifiés, dans le respect des valeurs des porteurs de projet ?*
- **La cohérence** interroge les moyens réellement engagés (financiers et humains) et les dispositifs organisationnels mis en œuvre, au regard des objectifs à atteindre : *s'est-on doté des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs ?*
- **L'efficacité** rapporte les résultats constatés aux objectifs visés : *les objectifs ont-ils été atteints ?*
- **L'efficience** rapporte les résultats constatés aux moyens engagés : *quel est le rapport coûts / résultats des actions engagées ?*

D'autres registres visent à caractériser les dynamiques de l'action : **l'attractivité** (capacité à mobiliser les partenaires et les publics visés), **la faisabilité** (capacité à mobiliser et mettre en œuvre les moyens nécessaires), **la durabilité** (capacité de l'action à perdurer dans sa forme et ses effets), **l'adaptabilité** (capacité de l'action à être mise en œuvre et à avoir des résultats dans d'autres contextes), **les impacts** (les effets sur d'autres aspects que ceux initialement visés), **la cohérence externe** (articulation avec d'autres programmes d'action).

Les registres d'évaluation, comme les questionnements, sont nombreux. D'où l'importance d'élaborer un **plan d'évaluation** qui précise les questions à traiter et les manières de les aborder.

LES FORMES D'ÉVALUATION

On peut opposer l'**évaluation « experte »** réalisée, dans un rapport d'extériorité, par des professionnels spécialisés pour le compte des seuls porteurs de projets, à l'**évaluation « participative »** ou **« citoyenne »** qui asso-

cie l'ensemble des acteurs partie-prenante (décideurs, opérateurs, bénéficiaires) ou, plus largement, les citoyens intéressés, à la construction du jugement évaluatif et aux décisions, voire au recueil et à l'analyse des données.

Il faut distinguer **les chargés d'évaluation** qui mènent la démarche, recueillent et analysent les données, et **les évaluateurs** qui vont porter jugement. *In fine*, les décisions relèvent des acteurs qui ont la légitimité politique. Les résultats de l'évaluation participent à la décision, mais d'autres aspects peuvent entrer en ligne de compte.

L'évaluation peut être menée à différents moments :

- **En amont du projet** (évaluation « *ex ante* ») pour en apprécier la pertinence et les moyens à dégager.
- **A mi-parcours** (évaluation intermédiaire) pour réorienter les objectifs et les conditions de mise en œuvre.
- **A la fin du projet** (évaluation « *ex post* »), avant son éventuelle reconduction, pour en apprécier les résultats. La question est ici de la temporalité de l'observation du changement. Bien souvent, l'évaluation intervient trop tôt au regard du temps nécessaire pour que se produisent les changements.
- **Tout au long du projet** (évaluation « *in itinere* ») pour ajuster en temps réel les objectifs, les moyens et les actions.

LES INDICATEURS D'ÉVALUATION

La validité et l'acceptabilité des résultats d'une évaluation renvoient à la nature des indicateurs mobilisés. Ils doivent être suffisamment définis et partagés par les acteurs pour éviter la « guerre des indicateurs ».

On distingue plusieurs types d'indicateurs :

- **Les indicateurs de réalisation** concernent les actions réalisées : par exemple le nombre de ménages traités, les visites à domicile réalisées, les petits équipements installés, les partenaires mobilisés...
- **Les indicateurs de résultats** s'attachent aux objectifs visés : une diminution des factures d'énergie, un meilleur confort, une réappropriation du logement, une meilleure attention énergétique...

Les indicateurs **quantitatifs** visent à mesurer les réalisations ou les résultats. Les indicateurs **qualitatifs** cherchent plutôt à comprendre les dynamiques sociales, comme les formes de réception et d'appropriation des actions menées, l'engagement des acteurs, la satisfaction des destinataires... Un des travers de l'évaluation réside dans la « quantophrénie », la « magie du chiffre »

ou la croyance en la « vérité » des nombres, comme si tout était mesurable et que la quantification suffisait à la compréhension. Ainsi, le nombre de visites à domicile ne dit rien de la réception des messages par les ménages, ni de leur compréhension des conseils donnés.

Pour renseigner les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs), on peut recourir à de nombreuses techniques de recueil des données : enquêtes (par questionnaires ou entretiens), retours d'expérience des opérateurs, réunions publiques, analyses documentaires (dossiers, tableaux de bord de suivi), etc. On a toujours intérêt à combiner les indicateurs et les approches quantitatifs (la mesure) et qualitatifs (la compréhension).

« **UN DES TRAVERS DE L'ÉVALUATION RÉSIDE DANS LA « QUANTOPHRÉNIE », LA « MAGIE DU CHIFFRE » OU LA CROYANCE EN LA « VÉRITÉ » DES NOMBRES, COMME SI TOUT ÉTAIT MESURABLE ET QUE LA QUANTIFICATION SUFFISAIT À LA COMPRÉHENSION.** »

Enfin, l'analyse des résultats se heurte à l'obstacle de la complexité du social. L'action publique se déploie dans des mondes sociaux en prise avec de multiples incitations, souvent contradictoires. Cette complexité soulève la question des causalités : *les résultats observés sont-ils réellement dus aux actions menées dans le cadre du programme évalué ?* Nulle réponse évidente à cette question, sinon par la profondeur qualitative du travail de terrain et d'analyse, et une approche pluraliste et participative ouverte au débat public.

Christophe Beslay,
sociologue, bureau d'études
sociologiques BESC

Pour en savoir plus :

- Baslé, M., Dupuis, J., Le Guyader, S. (Dir.), *Évaluation, action publique territoriale et collectivités* (2 tomes), Ed. L'Harmattan, col. Logiques Politiques, 2002.
- Boulangier, P., Cauquil, G. (Dir.), *L'évaluation des politiques publiques. Le développement d'une nouvelle culture*, Ed. Scéren, CNDP, 2010.
- Perret, B., *L'évaluation des politiques publiques*, Ed. La Découverte, col. Repères, 2001.
- Société Française de l'Évaluation : www.sfe-asso.fr.

QUELQUES EXEMPLES D'ÉVALUATION DE PROJET

Accompagnement de réhabilitations évaluation d'une action conjointe sur

Genèse d'un projet de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie dans les quartiers...

En 2004 l'association Ecopolenergie répond à un appel à projet lancé par l'ADEME et le Conseil Régional PACA sur « l'implication des citoyens sur les problématiques environnementales ». L'idée d'Ecopolenergie est de développer un projet de sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et d'eau dans une cité des quartiers nord de Marseille, qui permette également de créer une dynamique locale à l'échelle d'un quartier en faisant émerger des projets environnementaux portés par les acteurs locaux. Via un contact privilégié avec le bailleur social (Logirem), un local commercial est mis à disposition de l'association pour y accueillir un appartement pédagogique. Autour de cet appartement, différentes actions vont être mises en place pour toucher un maximum de public : des formations destinées aux professionnels du quartier et aux équipes de terrain du bailleur, des animations dans les structures locales (régie de quartier, centre social...), des visites-conseil à domicile, des visites de l'appartement pédagogique et la réalisation d'un micro-trottoir avec les habitants. Des partenaires sont associés : le GERES sur le volet technique et le Loubatas sur le volet pédagogique. Dès le départ, les porteurs du projet se posent la question de l'évaluation des actions développées et associent à l'équipe une sociologue consultante, Sandrine Vincent, qui suivra l'ensemble du projet.

UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE AVANT LE DÉMARRAGE DU PROJET

Afin d'adapter les outils et les méthodologies déployées au plus près des spécificités des publics, une première phase de diagnostic est réalisée sur la gestion de l'eau et de l'énergie par les habitants. Sur la base d'une grille d'entretien, un échantillon de locataires est interrogé. La grille d'enquête comprend plusieurs parties distinctes portant sur l'électricité, l'eau, l'environnement, la participation du public à la vie du quartier, l'évaluation de l'implication future au projet. Pour chacun de ces thèmes, questions ouvertes et fermées permettent de recueillir des éléments sur les pratiques et comportements, les attitudes et perceptions,

les intentions ainsi que le niveau de connaissance du domaine. Ce travail d'interview est complété par une visite au domicile de l'enquêté afin d'identifier les potentiels d'économies d'eau et d'énergie dans le logement. Les résultats du diagnostic permettent d'adapter les messages et les actions à la population ciblée, d'anticiper les freins éventuels mais également d'identifier des personnes ressources, prêtes à s'impliquer : en interrogeant la population on lui permet déjà de prendre part au projet, on suscite la curiosité, on crée du débat. De la même manière, des rencontres avec les principaux acteurs intervenants sur le quartier sont réalisées pour échanger avec eux sur le projet, recueillir leurs attentes et mieux comprendre les jeux d'acteurs et les problématiques du quartier. Forts de ces résultats, le projet peut démarrer !

LA CONSTRUCTION DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le travail d'évaluation répond à un double objectif pour les porteurs du projet : évaluer les actions mises en œuvre (leur pertinence, leur efficacité, les effets induits) dans un souci d'amélioration, et construire un dispositif d'évaluation reproductible sur d'autres sites en vue de l'essaimage du projet. Une « mallette » de l'évaluation a ainsi été conçue avec la sociologue. Améliorée au fil des années, elle porte principalement sur l'évaluation de l'appartement pédagogique et des formations en direction des professionnels. Cette mallette comprend différents outils : un tableau de suivi des visites de l'appartement pédagogique, des questionnaires « à chaud » (remplis immédiatement après l'action) et « à froid » (passés 6 à 12 mois plus tard) pour évaluer les visites de l'appartement pédagogique et les formations et un descriptif du processus de traitement des données brutes en vue de leur analyse (via la saisie dans un logiciel de traitement des données).

Au-delà de l'analyse du taux de fréquentation de l'appartement, de la satisfaction des visiteurs et de la pertinence des outils de communication mis en place, l'originalité de la démarche réside dans la tentative de mesurer le « taux de passage à l'acte » des visiteurs. Il



Crédit photo ECOPOLENERGIE

s'agit de mesurer la capacité de l'outil à produire du changement de comportement et de comprendre les facteurs qui favorisent ou qui freinent ce changement. Le croisement des données sur le nombre de gestes pratiqués avant la visite, le nombre de gestes acquis suite à la visite et le nombre de gestes effectivement mis en œuvre (6 à 12 mois après la visite), permet de quantifier les économies d'eau et d'énergie réellement induites. L'analyse qualitative via des questions sur les difficultés à mettre en place tel geste notamment permet d'en comprendre les freins.

Plus globalement sur le dispositif d'évaluation lui-même, le fait de réinterroger les participants 6 à 12 mois plus tard, constitue en soi une vraie piqûre de rappel et permet de continuer la mobilisation et l'intérêt sur ces questions environnementales. Néanmoins, plusieurs freins sont à évoquer : les moyens humains nécessaires, les difficultés à recontacter les visiteurs, la nécessaire formation des personnes qui réalisent les enquêtes. Cette première expérience d'évaluation a par la suite été répliquée, améliorée et adaptée sur d'autres sites. Elle a participé à convaincre les partenaires financiers du sérieux du projet et à son essaimage.

Par Claire Bally, association SOLIBRI

énergétiques en habitat social : le bâti, les équipements et les usages.

... qui s'est adapté au développement des programmes de réhabilitation énergétique en habitat social.

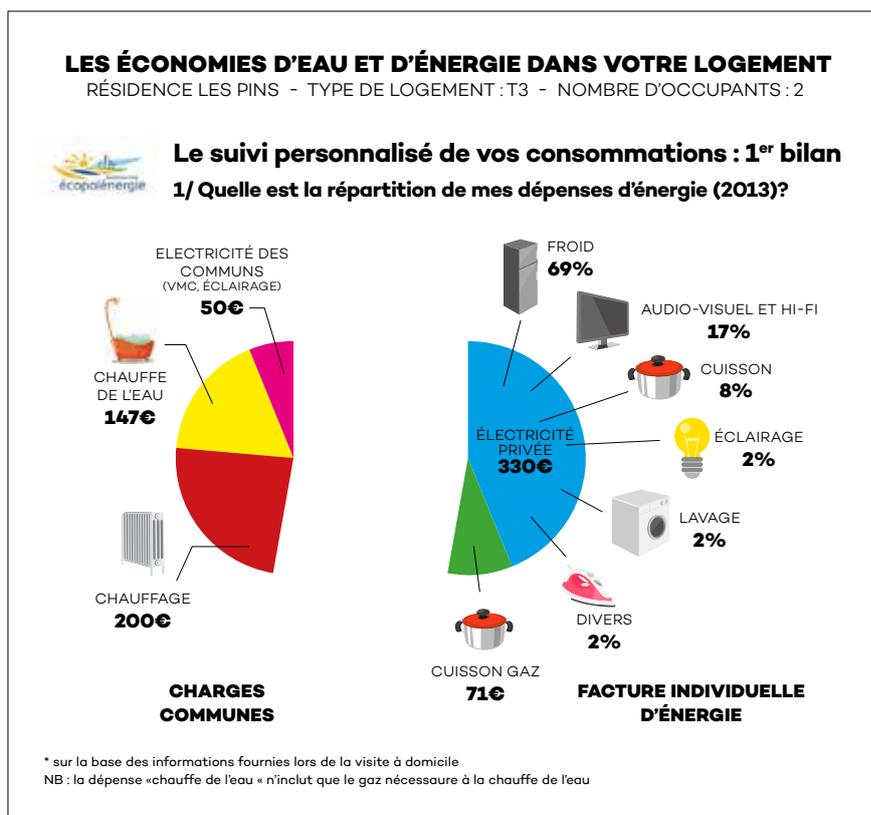
L'association Ecopolénergie a systématisé cette démarche d'accompagnement en proposant un faisceau d'actions adaptables auprès des habitants (*ateliers, animation d'un logement pédagogique, visites à domicile, guide pratique du logement...*), des équipes du bailleur social (*formation, suivi et analyse des consommations*) et des acteurs locaux – centre social, associations du quartier, etc. (*appui technique et pédagogique pour intégrer la dimension énergie dans leurs actions*). Menée dans une logique de favoriser la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie des habitants et de mettre en cohérence l'intervention du bailleur sur le bâti et les équipements avec les usages qui en sont fait, la démarche se donne 2 à 3 ans, chaque fois qu'elle est déployée dans un quartier, pour :

- Participer à la réduction des consommations d'eau et d'énergie et maîtriser les charges énergétiques des habitants
- Faciliter la prise en main des nouveaux équipements et l'amélioration du rapport au logement
- Monter en compétence et impliquer les acteurs du quartier (bailleur, structures locales) pour s'assurer de la pérennité du message
- Mettre en place un dispositif d'évaluation pour mesurer l'impact conjoint réhabilitation (bâti-systèmes)/accompagnement

L'évaluation de l'accompagnement concomitant aux travaux est donc un volet intégré dès le départ par nos soins dans une intention de retour d'expérience. Au-delà de « rendre des comptes » aux partenaires financiers, elle peut permettre également au bailleur social de répondre à certaines exigences des financeurs de la réhabilitation (suivi des consommations post-travaux notamment). Elle représente en général 20 à 30% du temps dédié au projet (voire plus la 1^{ère} fois !).

Conduit en interne et avec les publics concernés, le dispositif propose une évaluation :

- au fil de l'accompagnement (permet de réajuster les actions) : utilité des actions pour les publics participants (cohérence



avec leurs attentes, impact à prévoir sur leur vie quotidienne...) et attractivité (nombre de personnes), émergence de relais locaux du message (nombre et type d'actions menées par les acteurs du quartier sur l'énergie avec notre appui, cohérence avec les besoins de leur public cible)...

- qualitative avant / après travaux : évolution de l'appréciation et de la prise en main des équipements, amélioration du confort dans le logement, évolution des pratiques (gestion optimale des équipements et éco-gestes) suite à l'action conjointe « réhabilitation et accompagnement ». Il s'agit d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'habitants ayant ou non participé aux actions menées, mobilisé sur la base du volontariat et le plus représentatif possible de la résidence (type de logement, composition familiale, activité

économique...).

- quantitative avant / après travaux : économies d'eau et d'énergie (consommations et dépenses) générées par l'action conjointe « réhabilitation et accompagnement ». Selon la configuration énergétique du site, cette évaluation a pour périmètre l'ensemble de la résidence et/ou un échantillon d'habitants (construit de la même manière que précédemment).

Une part sera aussi plus « ressentie », moins formalisée : impressions de l'intervenant sur la dynamique dans la résidence et le quartier, création de lien social ...

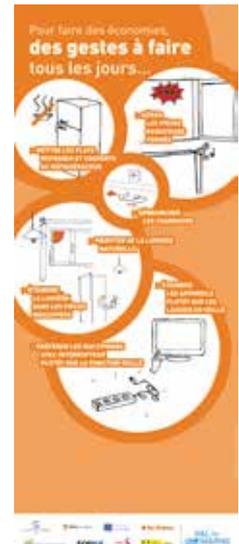
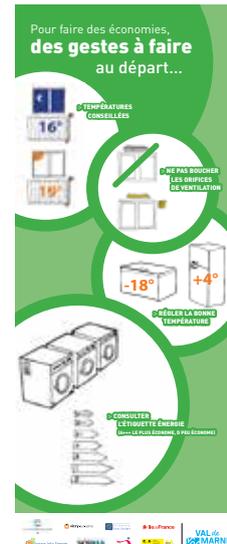
À ce jour, cette démarche d'accompagnement a été mise en œuvre et évaluée sur 6 territoires des Bouches-du-Rhône depuis 2005.

Aurélien Breuil
Association Ecopolénergie

QUELQUES EXEMPLES D'ÉVALUATION DE PROJET

L'enjeu de la plateforme pour la rénovation énergétique pour tous (PRET) : lutter contre la précarité énergétique et soutenir la rénovation énergétique

Le Département du Val-de-Marne, chef de file de la lutte contre la précarité énergétique, a souhaité expérimenter sur son territoire un dispositif afin de faciliter l'accès pour tous les particuliers à un accompagnement pour mieux comprendre et maîtriser leurs consommations d'énergie. Il a également pour ambition de fédérer un réseau d'acteurs (économiques, financiers, institutionnels et associatifs) concernés sur le territoire départemental



Construite grâce à un large partenariat (CAUE 94, Agence de l'énergie du Val-de-Marne, SOLIHA Est Parisien, Région Ile-de-France, les villes de Champigny, Vitry et Villeneuve-St-Georges, ANAH, CLER), la PRET propose aux ménages val-de-marnais, quel que soit leur statut d'occupation, un accompagnement orchestré par 12 ambassadeurs de l'énergie pour un accès facilité aux économies d'énergie, d'eau et aux travaux de rénovation énergétique. Ce dispositif expérimenté durant 3 ans dans 3 villes, va du repérage jusqu'à l'évaluation des économies réelles. L'objectif fixé pour 2015-2017 est l'accompagnement de 3414 ménages pouvant bénéficier des dispositifs auxquels s'adosse la PRET : programme « Habiter mieux », FSATME¹ du Conseil régional d'Ile-de-France, assistance à maîtrise d'ouvrage pour les ménages modestes financée par le Conseil départemental.

L'évaluation de cette expérimentation PRET pilotée par le Conseil départemental, construite dès sa conception dans une démarche volontaire, vérifiera sa pertinence stratégique, le service rendu à la population et les modalités de son extension à plus large échelle.

Plusieurs critères de réussite ont été identi-

fiés, auxquels sont associés :

- des indicateurs d'évaluation quantitatifs : nombre et part des partenaires impliqués (associations, entreprises RGE,...), nombre de ménages orientés par eux, part des ménages allant au terme de l'accompagnement, nombre de rencontres et réunions organisées, nature de l'accompagnement, taux de réalisation de travaux de rénovation,...
- des données qui seront collectées et analysées : listes initiales des partenaires potentiels par domaines de compétence, données de consommations énergétiques avant et après interventions,...

L'évaluation quantitative sera conduite en interne sur la base d'outils d'évaluation et de communication avec les partenaires en cours d'élaboration : elle s'adosse pour les ménages à une fiche de liaison, un outil de diagnostic socio-technique (construits en interne) et un outil de suivi réalisé avec l'aide d'un prestataire du service informatique de la collectivité.

L'évaluation qualitative et le taux de satisfaction des ménages (économies réalisées, bénéfice en matière de confort du logement) feront l'objet d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif. Elle sera indépendante de l'équipe projet de la PRET.

L'enquête auprès des partenaires sera conçue en interne également. Elle s'appuie sur un tableau de suivi du partenariat qui permet la production d'une fiche de suivi partenarial, outil support des échanges et de discussion avec les partenaires de la PRET.

Nous estimons approximativement le temps passé à la construction et au suivi et analyse de ces outils à 40 « jours-homme » par année, auxquels s'ajoute le coût de l'outil « ACCESS » estimé à 28 000 €. Il n'y a pas de budget « ressources humaines » spécifiquement affecté à l'évaluation de la PRET, qui est expérimentale et à ce titre analysée avec le soutien des services experts de la collectivité, pour en évaluer la pertinence et l'efficacité.

L'évaluation est prévue au fil de la mise en œuvre du dispositif et fera l'objet d'un retour régulier d'expériences.

¹] Fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie

Fabienne Obser Sicard (CD94) avec la complicité de l'équipe projet de la PRET : Minnetta McAdams (Agence de l'Énergie/CAUE94), Komi Ahali (SOLIHA EP), Quentin Hoffer (CD94), Tony Ferreira (Agence de l'Énergie /CAUE 94)

Le programme Toits d'Abord : une démarche d'évaluation intégrée.

Lancé en 2012 par la Fondation Abbé Pierre, Toits d'Abord vise la production de logements d'insertion principalement par réhabilitation de « passoires thermiques ». Il est reconnu comme programme de lutte contre la précarité énergétique au titre des Certificats d'économie d'énergie.

Les personnes visées par le programme sont éloignées des circuits classiques d'accès au logement, y compris social, très majoritairement sous le seuil de pauvreté, plus de la moitié étant en-dessous du seuil de grande pauvreté. Les logements proposés doivent donc être peu onéreux aussi bien sur le loyer (conventionnement très social, entre 4 et 8€ du m² mensuel selon les zones géographiques) que sur les dépenses liées au logement (charges locatives, énergie, eau, assurance, etc.). La dépense contrainte liée au logement doit donc impérativement être maîtrisée pour – avec un usage confortable du logement – laisser à l'occupant un reste pour vivre suffisant. Cette préoccupation était déjà présente dans le programme précédent (2000 Toits pour 2000 Familles, 2008 à 2011) et une démarche d'évaluation a été enclenchée dès le lancement du programme Toits d'Abord.

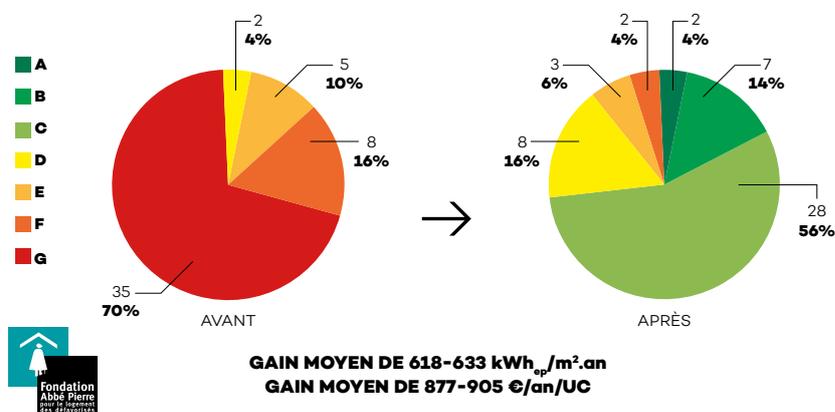
Cette évaluation vise plusieurs objectifs :

- Toits d'Abord amène un financement complémentaire (jusqu'à 10% du prix de revient des opérations) qui doit notamment permettre que les logements soient performants et moins coûteux à l'usage : est-ce avéré ?
- La rénovation thermique est encore un domaine plein d'incertitudes, de tâtonnements : l'analyse collective des opérations d'aujourd'hui doit permettre de tirer des enseignements méthodologiques et techniques pour que les opérations de demain soient meilleures.

Un premier échantillon de 140 logements a été constitué pour rechercher une représentativité des types de bâti, des localisations, parmi les 700 logements soutenus annuellement. 60 logements ont été retenus sur la base de l'adhésion à la démarche des associations partenaires et des locataires.

Le volontariat était important au vu du caractère « intrusif » de la démarche retenue : relevé des factures de dépenses contraintes¹ sur 18 mois intégrant deux saisons de chauffe, une visite voire deux avec réalisation d'un bilan

ÉVALUATION PERFORMANCE/COÛT AVANT-APRÈS TRAVAUX SUR LES 60 LOGEMENTS



thermique simplifié (Dialogie, l'Agence Locale de l'Energie 37 ayant porté la dimension thermique sur l'ensemble de l'étude, et les diagnostics ont été réalisés par Ecolénergie en PACA). Un groupe de suivi a été constitué, associant la douzaine d'associations partenaires impliquée dans l'évaluation.

Pour chaque situation le relevé a été comparé avec l'usage théorique d'un ménage « moyen » et les situations de décalage ont donné lieu à une contre visite et une recherche d'explication des écarts.

Au-delà de la collecte d'information, une étape méthodologique importante a constitué à déterminer les indicateurs de coût d'usage et les niveaux permettant de déterminer si ce dernier est satisfaisant ou non. Plutôt que des notions de taux d'effort (coûts rapportés au revenu), la notion de « reste pour vivre après dépense contrainte » a été retenue.

LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION :

Les résultats étaient conformes aux moyennes attendues au regard de la performance théorique et moyenne pour 70% des logements.

Les travaux de rénovation effectués ont permis un gain moyen de 625 kWh_{ep}/m².an.

Cela représente une économie sur les dépenses d'énergie de l'ordre de 900€ par an et par unité de consommation, soit – au vu des ressources des ménages – l'équivalent de 1 à 3 mois de revenus.

La plupart des écarts constatés ne venaient pas des usages (8% du total), ces derniers montrant quelques cas de sur et de sous-consommation. Surconsommation par rapport à la moyenne pour certains ménages qui – sans activité, âgés ou handicapés – passent plus de temps au domicile que la moyenne, sous-consommation pour des ménages

ayant conservé des habitudes de sobriété extrême voire de privation.

La majorité des écarts (22% du total) venait de problèmes liés surtout aux systèmes : chauffage et ventilation, avec des problèmes de conception et/ou de mise en œuvre. Ces écarts ont fait l'objet d'analyses spécifiques et d'actions correctives sur les logements en question lorsque c'était possible, et d'enseignement partagés avec les partenaires de l'étude pour améliorer les modes d'intervention.

Les moyens consacrés à l'évaluation sont conséquents mais restent très raisonnables par rapport à l'ensemble du budget du programme (de l'ordre de 1%): temps interne, missions d'appui technique externes (ALE 37, Ecolénergie), journées d'échange. Il est à noter que les locataires et les associations partenaires ont contribué sur leur temps (défraiement uniquement des frais directs). Enfin l'usage du logiciel Dialogie, pour les bilans thermiques, a été concédé gracieusement par l'Ademe.

La démarche d'évaluation permanente, dans sa dimension collective d'échange et de partage, est aussi importante que les résultats directs des mesures faites. Elle se poursuit avec 1 ou 2 rencontres annuelles et l'analyse collective d'opérations. L'évaluation a été étendue à des opérations de petits collectifs avec l'analyse de 10 pensions de familles (mêlant 15 à 25 studios privatifs avec des espaces collectifs).

En savoir plus ? L'étude et les monographies par logement, ainsi que des films illustratifs sont disponibles ici : <http://www.fondation-abbepierre.fr/toits-dabord>.

¹] Loyer-APL, charges locatives, énergie, eau, assurance, forfait télécom, taxe d'habitation & TEOM, contrats d'entretien.

Bertrand Lapostolet, Fondation Abbé Pierre

CAMPAGNE POUR LA RÉNOVATION DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES : LA LOI DOIT S'APPLIQUER !

Cela fait plusieurs années que des organisations comme la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, le CLER, Soliha, l'entreprise Knauf Insulation ou le Réseau Action Climat cherchent à mettre en place une initiative commune s'attachant à lutter contre la précarité énergétique en s'attaquant à l'une de ses causes principales : l'existence de logements considérés comme des « passoires énergétiques ».

QUE DEMANDE LA CAMPAGNE ?

La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte adoptée en août 2015 fait de la lutte contre la précarité énergétique l'un des objectifs de la politique du pays.

Si les objectifs affichés par la loi sont ambitieux en ce qui concerne le traitement de la précarité énergétique, via les exigences de rénovation des logements très peu efficaces sur le plan énergétique, l'organisation et les dispositifs concrets permettant de structurer une offre de rénovation énergétique complète à destination de tous les ménages, y compris les plus modestes, ne sont pas adaptés à ces ambitions.

C'est pourquoi une campagne nationale, préparée notamment par les organisations précitées, sera très prochainement lancée. Son but : faire s'engager les candidates et candidats à l'élection présidentielle française de 2017 à concevoir et mettre en œuvre un plan ambitieux de rénovation des logements considérés comme des passoires énergétiques, dans le but de combattre durablement la précarité énergétique.

QUE VA FAIRE LA CAMPAGNE ?

Cette campagne a plusieurs ambitions, à l'image de la campagne britannique intitulée « The Energy Bill Revolution » qui l'a directement inspirée.

La première est de réunir autour d'une base commune de propositions une alliance d'as-

sociations, d'entreprises et d'ONG la plus large et la plus diverse possible, de manière à rendre visible le consensus que suscite l'idée de lutter contre la précarité énergétique par le biais de la rénovation massive et performante des logements.

La seconde est de convaincre les décideurs politiques, les candidat-e-s et leurs soutiens, de la multiplicité des effets bénéfiques de la mise en œuvre d'un plan massif de rénovation des passoires énergétiques, que ce soit en terme de création d'emplois, de croissance, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, pour la santé des occupants et pour le système de santé dans son ensemble, ou encore pour une indépendance énergétique nationale accrue.

De même, la campagne ambitionne de faire mieux connaître aux français les raisons qui font que la qualité de l'habitat est un élément déterminant dans la lutte contre la précarité énergétique et pour la qualité de vie de tous les français, afin de créer une attente forte d'action politique dans ce domaine pour la prochaine mandature.

PLUSIEURS ÉTAPES À VENIR !

Actuellement au stade des grands préparatifs, la campagne sera très active entre les mois d'octobre 2016 et mai 2017. En plus du cahier de propositions communes en voie de finalisation et bientôt disponible, une étude d'impacts économiques va être lancée pour quantifier les effets positifs sur tous les plans de la mise en œuvre d'un plan massif de rénovation des passoires énergétiques. Cette étude fera l'objet d'une présentation publique et médiatique importante. La campagne sera visible bientôt à travers un site internet qui mettra en valeur les propositions et les actions des membres de la campagne pour réduire la précarité énergétique.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure et devenir membre ou soutien de la campagne, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous !

Danyel DUBREUIL | Coordinateur Campagne
Éradiquons les passoires énergétiques !

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE NET

- La Société Française de l'Évaluation (SFE) a été fondée en juin 1999 à Marseille. Elle a pour vocation générale de contribuer au développement de l'évaluation et de promouvoir son utilisation dans les organisations publiques et privées.

<http://www.sfe-asso.fr>

- L'observatoire de l'évaluation des politiques publiques est une « docuthèque » qui recense les démarches d'évaluation menées par les collectivités territoriales ou les services de l'état et, pour certaines d'entre elles, les propose en téléchargement.

http://ww5.eudonet.com/V7/app/specific/EUDO_03847/ExtranetDocumentaire/Recherche.aspx

- Depuis 2007 le GRAINE Rhône-Alpes et le Grand Lyon ont travaillé dans le cadre d'une convention de partenariat à l'élaboration d'un cadre méthodologique d'évaluation qualitative des actions d'éducation à l'environnement et de leurs impacts, puis à la réalisation d'un guide à l'usage des éducateurs à l'environnement

<http://www.graine-rhone-alpes.org/DOC/Publications/LivretEvaluation.pdf>

VIE DU RÉSEAU

Retrouvez en ligne les derniers événements organisés par le réseau RAPPEL :

- Des webinaires dédiés au « Picardie Pass Rénovation » (n°10) et au microcrédit habitat (n°11).
- Une nouvelle fiche de synthèse sur les fonds sociaux d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie (FSATME).
- Un guide pratique à destination des porteurs de projet : « Mettre en place et animer un appartement pédagogique ».
- ... Et prochainement : « Accompagner les ménages en précarité énergétique : guide des actions possibles ».

Rejoignez le RAPPEL en vous inscrivant via le site Internet du réseau : www.precarite-energie.org

Conception et réalisation graphique : Audrey Elbaz
Imprimé à 2 200 exemplaires sur papier recyclé et diffusé auprès des conseils généraux, CAF, ARS, DREAL, Délégations ANAH, CCAS des villes de plus de 50 000 habitants, DDCSPP, MSA, correspondants Ademe, Préfectures, membres du réseau Rappel. Avec le soutien de :



Les animateurs du réseau :
Claire Bally :
solibri@ouvaton.org
Marie Moisan :
marie.moisan@cler.org
www.precarite-energie.org
Pour nous écrire :
CLER, mundo-m, 47 avenue
Pasteur, 93100 Montreuil

Focus Précarité énergétique N°17, Mai 2016
Bulletin d'information du Réseau RAPPEL

Comité de rédaction: M. Moisan, C. Bally



Ont contribué à ce numéro : Claire Bally, Christophe Beslay, François Boulot, Aurélien Breuil, Véronique Fayet, Danyel Dubreuil, Bertrand Lapostolet, Fabienne Obser-Sicard.